
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 1er décembre 2025 à 19 h
465, avenue du Mont-Royal Est**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Gabriel Fortin, conseiller d'arrondissement
Madame la mairesse Cathy Wong, Mairesse de l'arrondissement
Madame la conseillère Laurence Parent, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Sterlin, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Arnaud Budka, directeur d'arrondissement
Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement
Madame Mélissa Cormier, directrice des services administratifs
Monsieur Jean-François Morin, directeur du développement du territoire et des études techniques
Monsieur Roch Langelier, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Stéphanie Matte, cheffe de division - voirie et parcs en arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 00.

CA25 25 0315

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire portant sur le budget 2026 et le programme d'immobilisations 2026-2035 du conseil d'arrondissement du 1^{er} décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

CA25 25 0316

Dresser le budget de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2026 et transmettre au comité exécutif

ATTENDU QUE selon l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2026, tel que décrit aux rapports détaillés présentés au sommaire décisionnel 1253945016. Ce budget équilibré est constitué d'un montant de dépenses de 67 228 800 \$ et est financé par l'entremise de transferts centraux de 40 295 800 \$, de revenus de taxation locale de 14 215 500 \$ et d'un budget de revenus locaux de 12 717 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1253945016

CA25 25 0317

Dresser le programme décennal d'immobilisations 2026 - 2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (PDI) et transmettre au conseil exécutif

ATTENDU QU'en vertu de l'article 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, le conseil d'arrondissement dresse et transmet au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un programme des immobilisations de l'arrondissement;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme décennal d'immobilisations 2026-2035 de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1253945018. Ce programme décennal d'immobilisations prévoit des investissements de 58 870 000 \$ au cours des 10 prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1253945018

CA25 25 0318

Période de questions

En vertu du deuxième alinéa de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec*, les **délibérations du conseil et la période de questions, lors de la séance au cours de laquelle le conseil d'arrondissement doit dresser le budget d'arrondissement ou le programme des immobilisations, portent exclusivement sur ce budget ou ce programme.**

60.01

CA25 25 0319

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Maeva Vilain

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} décembre 2025. Il est 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

La mairesse Cathy Wong
Mairesse de l'arrondissement

Me Karen Loko
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 février 2026.
